

Réf: Dossier N° 068599

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Compagnie de Transport Doumbia & Sanogo »

Siège social Abidjan, Anyama, carrefour cissé, Lot 1741, Ilot
142

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Compagnie de Transport Doumbia &
Sanogo »

Objet : Le Transport de personnes et de marchandises, Maintenance vente des pièces détachées Import -Export concessionnaire de marque, location et vente des véhicules ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, carrefour cissé, Lot 1741, Ilot
142

Dirigeant(s) : M DOUMBIA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06215 du 03/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42572/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

